# COMMUNE D'ABLEIGES

*& LA VILLENEUVE Saint Martin.*

Bulletin Municipal - Octobre 2020

## LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



C'est au travers d'un premier bulletin bien particulier, que débute cette nouvelle mandature. Car, après un premier tour qui a vu la victoire de la liste « bien vivre dans notre commune », emmenée par Monsieur Patrick Pelletier, la nouvelle équipe municipale n'a pu être mise en place que bien plus tard, le 30 mai.

C'est l'ensemble de l'équipe municipale qui vous remercie de la confiance que vous lui avez accordé en cette période difficile.

En effet, en raison de la crise sanitaire que traverse notre pays, la vie de chacun d'entre-nous a été chamboulée.

Entre le confinement total que nous avons connu et qui a entrainé la fermeture quasi-totale de nos écoles, puis un déconfinement plus ou moins partiel, une rentrée aux contraintes sanitaires sous surveillance, la vie de notre commune, comme dans l'ensemble des communes de France, a été grandement perturbée.

Malgré cela, et dans l'attente de jours que nous souhaitons tous meilleurs. C'est à vous tous Ableigeoises et Ableigeois que l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux de santé pr vous et tous vos proches.

LE CONSEIL MUNICIPAL



## Les collectes de vos déchets s'effectuent le :

- mercredi pour les ordures ménagères.
- mardi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- jeudi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

En raison de travaux, les horaires de passage des camions de collecte peuvent être modifiés. Aussi pour éviter tout incident, nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

## La collecte des objets encombrants a lieu deux fois par an :

- Le 25 mai 2020 (annulée) et la prochaine le 23 Novembre 2020.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

Lundi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h - Mardi et mercredi de 9h à 12h
La mairie est fermée les jeudis et samedis.

**Du 1er juillet au 31 août, la mairie est fermée tous les après-midi.**

## QUELQUES NUMÉROS UTILES

**Communauté de Communes des 3 Vallées du Vexin**
Tél : 01 30 39 23 34 - Fax : 01 34 66 12 54

| | | |
|---|---|---|
| **Parc Naturel Régional du Vexin** | | 01 34 48 66 10 |
| **Réseau Assistance Maternelle** | | 01 34 66 12 54 |
| **Les écoles :** | • Le Bourg | 01 34 66 00 04 |
| | • Le Hameau | 01 30 39 27 10 |
| **Gendarmerie de Vigny** | | 17 ou 01 34 67 89 89 |
| **Pompiers** | | 18 |
| **Samu** | | 15 |
| **Centre Hospitalier de Pontoise** | | 01 30 75 40 40 |
| **Centre anti-poison** | | 01 40 37 04 04 |
| **Urgence Dentaires** • Samedi/Dimanche | | 01 39 64 42 48 |
| **S.O.S. Vétérinaires Val d'Oise** | | 08 36 68 99 33 |
| **Appel S.P.A.** (fourrière) | | 01 30 32 64 91 |
| **Centrale canine** | | 01 49 37 54 00 |
| **Perception de Marines** | | 01 30 39 70 34 |
| **Préfecture de Cergy-Pontoise** | | 0821 80 30 95 |
| **D.D.E.A.** | • Infrastructure | 01 34 67 56 90 |
| | • Permis de Construire | 01 34 67 56 80 |
| **ERDF-GRDF** Info | • ERDF Dépannage 24/24H | 0810 333 095 |
| | • GRDF Dépannage 24/24H | 0810 433 095 |
| | • N° Azur unique | 0810 333 095 |
| **Bureau de Poste de Vigny** | | 01 34 48 60 30 |
| **Bureau de Poste de Us** | | 01 34 66 01 38 |

**Horaires d'ouverture de la déchetterie de Vigny (Téléphone Smirtom : 01 34 66 18 40)**

Horaires d'hiver
Du 01 novembre au 31 mars. Ouverture les jours fériés sauf le 1er janvier et le 25 décembre.

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi : de 14h00 à 17h00
Vendredi : de 14h00 à 17h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Dimanche : de 9h00 à 13h00

## SOMMAIRE


1 Le mot du conseil municipal
2 Sommaire / N° utiles
3 État-civi/ Urbanisme
4 Les élections municipales
5 Recensement/Cérémonie
6 Nos écoles
7 Associations
8 Communauté de commune
9 Jeunesse
10 Budget Municipal
11 Travaux
12 Période de confinement
13 Des Ableigeois à l'honneur
14 Animations
15 Une vie au Hameau


## RÉDACTION

Équipe de rédaction du bulletin d'informations d'Ableiges :

**Karim BENKAROUN**
**Caroline CONSEIL**
**Sandrine ESCHBACH**
**Raphael FERREIRA**
**Karine MARTINS**
**Michèle SEUILLOT**
**Céline TRANCOSO**

## NAISSANCES

- **Imène, Fatma BEN MAATI**
  **Née le 5 décembre 2019 à Pontoise**
  Fille de Nidhal BEN MAATI et de Laura, Dominique, April MALFOY
  Domiciliés 47 Rue Jean Perrin
- **Lewis, Kévin, Leeroy AGUINET**
  **Né le 5 février 2020 à Pontoise**
  Fils de Sébastien, Guy, Roger AGUINET et de Jessica, Caroline JOYEUSE
  Domiciliés 3 Rue Maurice Ravel
- **Lilya LALLEMAND**
  **Née le 28 avril 2020 à Pontoise**
  Fille de Yestevan, Roland, Daniel LALLEMAND ET DE Btissam BENNAMRI
  Domiciliés 15 Rue François Vaudin – Maison K
- **Kélyann, Martial LAMBERT**
  **Né le 20 juin 2020 à Pontoise**
  Fils de Martial, Jacques, Richard LAMBERT et de Amélie, Lucinda, Fernande BARBAS Domiciliés 17 Rives de la Viosne
- **Lana, Victoria KOFFAH**
  **Née le 22 juin 2020 à Pontoise**
  Fille de Kirk, Junior KOFFAH et de Vanessa, Reshma NUJURALLY
  Domiciliés 11 Rue Maurice Ravel
- **Dinah-Hajjou JAAFARI**
  **Née le 30 juin 2020 à Ermont**
  Fille de Khalid JAAFARI et de Catherine ROUSSEL
  Domiciliés 18 Rue du Docteur Albert Schweitzer
- **Julia, Pearl, Mila BRAUN**
  **Née le 5 juillet 2020 à Pontoise**
  Fille de Michaël, Jean-Pierre, Jérémy BRAUN et de Maisa Do Carmo GONÇALVES RIBEIRO
  Domiciliés 7 Rue François Vaudin
- **Illona, Lena, Manuela FERREIRA**
  **Née le 24 août 2020 à Pontoise**
  Fille de Serge, Henri FERREIRA et de Stéphanie VIEIRA
  Domiciliés 25 Rue du Docteur Albert Schweitzer



- **Giulian, Gilbert, Yvon DE CARLI**
  **Né le 28 août 2020 à Pontoise**
  Fils de Kévin DE CARLI et de Malika GHOUAR
  Domiciliés 24 Rue Georges Brassens

***Félicitations aux heureux parents !***

## MARIAGES

**M. DEMOURON Nicolas et Mme POLO Charline**
Domiciliés 4 résidence les rives de la Viosne
Mariés le 17 janvier 2020

**M. SALHI Hicham et Mme EL KHARROUAI Dounia**
Domiciliés 1 chemin départemental 28 Mariés le 13 juin 2020



***Félicitations à eux.***

## PARRAINAGE CIVIL

**Liam, Julien, Thibaud CADALEN**
Baptisé civilement le 15 février 2020
Domiciliés 4 Nicolas Boileau

## DÉCÈS

**M. POLLOT Jean-Michel**
Le 20 mai 2020 à Ableiges

**M. JOLIBOIS René, Roger**
Le 18 juin 2020 à Pontoise

***Sincères condoléances aux familles et à leurs proches.***

# ELECTIONS MUNICIPALES EN PHOTOS

## Affichage extérieur :

Le code électoral prévoit des panneaux afin que les candidats puissent y coller leurs affiches pendant toute la durée de la campagne



## Bureau de vote

Un arrêté préfectoral prévoit un président du bureau de vote, au moins deux assesseurs et un secrétaire.



## Isoloirs :

Il y a au moins un isoloir pour 300 électeurs inscrits. Un isoloir est également accessible aux personnes en fauteuil roulant.



## L'électeur au bureau

Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote dans lequel il se présente. Il doit présenter une pièce d'identité



## Clôture du scrutin

Le scrutin est clos à 18 heures (arrêté préfectoral). Le président constate publiquement l'heure de clôture du scrutin. Aucun vote ne peut plus alors être reçu. Toutefois, si un électeur est entré dans le bureau de vote avant l'heure de clôture.



## Dépouillement des votes

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il est effectué par les scrutateurs aux tables de dépouillement.



## Le procès-verbal

Il retrace le déroulement des opérations, est rédigé par le secrétaire du bureau dans la salle de vote, après le dépouillement.



## Installation de l'équipe Municipale

En raison de la crise sanitaire, l'installation de l'équipe municipale n'a pas avoir lieu que le 28 Mai 2020.



## ELECTIONS DU 15 MARS 2020 : DES CONDITIONS JAMAIS VUES

C'est dans un contexte très particulier de crise sanitaire sans précédent que se sont déroulées les élections municipales d'ABLEIGES comme dans 35.000 communes de France.

Malgré la mise en œuvre d'un protocole sanitaire drastique, la peur d'être contaminé, voire de propager le virus semble tout de même avoir gagné de nombreux électeurs : le taux d'abstention global de 55,25%, exceptionnellement élevé pour ce genre d'élections locales, contrairement aux 36,5% en 2014, en est la preuve irréfutable.

Dans notre commune, les chiffres ont été similaires aux moyennes nationales et départementales (44,66 % au niveau national et 48,49% au niveau départemental). En effet, avec 44.64% de votants et 55.35% d'abstention, la liste sans étiquette " Bien vivre dans notre commune : Ableiges et La Villeneuve St Martin" a donc été élue au premier et unique tour du scrutin de ces élections mémorables.

## RECENSEMENT ET CEREMONIE

**En ce début d'année, notre commune a été recensée.**

A la demande de l'INSEE, Institut National des Statistiques et Etudes Economiques, Monsieur le Maire a recruté deux agents recenseurs pour effectuer ce travail dans les deux parties de notre village.
Mme Florence SYLVAIN pour le bourg et Mlle Cynthia BENKAROUN pour le hameau se sont attelées à cette tâche du 16 janvier au 15 février derniers. Durant tout un mois, elles ont arpenté les rues du village pour informer, donner les formulaires nécessaires, relancer les habitants quelque peu négligents ou ayant oublié leur devoir civique… Un travail parfois fastidieux, mais réalisé avec sérieux, courage et détermination ! Au bourg 254 logements ont été recensés et 216 au hameau…
Madame Michèle Seuillot, coordonnateur communal en relation avec le superviseur de l'INSEE, était chargée de la récupération de toutes les données (papier et internet) en mairie. Environ 80 % de la population a répondu par internet et nous dénombrons provisoirement 1104 habitants. Des réajustements seront effectués par l'Insee (Inscriptions envoyées directement par exemple.) et le nombre définitif de notre population devrait être connu courant 2021.
Merci à cette équipe pour le travail accompli.




### LA COMMEMORATION DU 8 MAI, UNE CEREMONIE CONFINEE

Comme dans une majorité des communes de France, la cérémonie du 75 ème anniversaire de la victoire de 1945 c'est déroulé, confinement oblige, à huit-clos. Monsieur le maire et son premier adjoint ont néanmoins tenu à célébrer cette date anniversaire. L'appel aux morts, la lecture du discours présidentiel, la minute de silence, le dépôt d'une gerbe ont bien été faites dans la stricte intimité.
Car même en cette période difficile, il apparaissait important de perpétuer ce moment solennel de mémoire.



## Une années scolaire chamboulée

L'année scolaire 2019/2020 restera une année particulière non seulement pour les enfants mais aussi pour leurs parents. Le 16 mars 2020, M. Emmanuel Macron, Président de la République, annonce le confinement du pays et la fermeture des écoles, en raison de la pandémie liée au Covid. Enseignants, parents, enfants … tous se retrouvent face à une situation inédite.

Dans notre commune, une organisation se met rapidement en place, grâce à une collaboration étroite entre les directrices d'écoles, les enseignants, la mairie et les parents. Les enseignants établissent des programmes de travail à la semaine ainsi que des classes virtuelles. De son côté, la mairie propose d'assurer l'impression des devoirs et de les mettre à la disposition des parents ne disposant pas d'imprimantes. Les parents ont, quant à eux, pris le relais et assuré la poursuite des apprentissages. Au fil des semaines, chacun a trouvé son rythme. Les enseignants ont maintenu un lien avec la plupart de familles, par mail, par téléphone, par classes virtuelles.

A partir du 11 mai, date du déconfinement, les enseignants ont commencé à accueillir les élèves des personnels dits « prioritaires » (professionnels de santé notamment). En raison d'un protocole sanitaire extrêmement complexe dans la mise en place, plusieurs réunions de travail sont organisées entre la mairie, les directrices et les représentants de parents d'élèves. Gants, gels hydroalcooliques, masques, nettoyage des locaux, de nombreux moyens sont déployés pour permettre un accueil progressif des élèves. Même si cela n'a été simple pour personne, tout le monde a joué le jeu et respecté les gestes barrières demandés.

Si cette année scolaire se termine dans une ambiance particulière, les enseignants ont noté un bon niveau des élèves à leur retour, preuve que l'accompagnement des parents et le travail fait à la maison a porté ses fruits.

Lors du conseil d'école qui s'est tenu le 23 juin, les enseignants ont tenu à remercier chaleureusement la mairie et les parents pour le travail réalisé. Monsieur le Maire a également félicité les directrices et les enseignants pour leur investissement ainsi que les représentants de parents, les parents et les enfants pour le beau travail accompli et la solidarité constatée entre tous.

FAVMESCO
RUE JULES VERNE
TÔLERIE
CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
Tél. : 01 30 39 24 98
Fax : 01 34 66 13 45
1, rue Jules Verne - 95450 La Villeneuve Saint Martin



## Nos CM2 quittent l'école pour le collège …

Vendredi 26 juin, Patrick Pelletier accompagné de Gérard Fraisse, Premier Adjoint, se sont rendus dans la classe des CM2, où ils ont été accueillis par leur enseignante, Annick Tissot.
Même si la traditionnelle fête des écoles n'a pu avoir lieu cette année, il n'était pas question d'oublier nos élèves de CM2 qui rejoignent le collège Roland Vasseur de Vigny à la rentrée de septembre. Chaque jeune s'est vu remettre une calculatrice et une carte cadeau de 20 €.
Nous adressons à nos futurs collégiens toutes nos félicitations et nos encouragements pour leur arrivée en 6ème.

## Des vacances apprenantes

Un dispositif a été proposé cet été pour les élèves qui avaient besoin de renforcer leurs apprentissages en français et/ou mathématiques.

Deux stages étaient proposés aux parents (le premier début juillet, le second fin août), à raison de 5 matinées de 3 heures. Chaque enseignant a pris en charge un petit groupe d'enfants (de 5 à 10 élèves) afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.
Ces stages de réussite ont été centrés sur la poursuite de l'apprentissage de la lecture et du calcul pour les cp et sur la résolution des problèmes et la compréhension des textes longs pour les niveaux allant du CE1 au CM2.

Plusieurs enfants de la commune ont pu en bénéficier ; cela leur a permis de revoir des notions non maîtrisées ou incomprises pour aborder la nouvelle année scolaire avec plus de sérénité.



## Une rentrée particulière

Mardi 1er septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école après 2 mois de vacances bien méritées.
Sur l'école François-VAUDIN, seuls les parents des enfants rentrant en petite section ont eu la possibilité d'entrer dans l'enceinte de l'école, compte-tenu du protocole sanitaire. Les plus grands ont été pris en charge par les ATSEM et les enseignants.
Sur l'école du Bourg, la rentrée s'est également très bien déroulée, chacun ayant retrouvé bien vite ses habitudes.

L'école François-VAUDIN accueille 3 classes, de la petite section au CE1 avec un effectif total de 70 élèves.
L'école du Bourg, quant à elle, accueille 3 classes, du CE1 au CM2 avec un effectif total de 67 élèves.

Enfants, enseignants et parents ont été sensibilisés au respect du protocole sanitaire, pour permettre à chacun de se protéger et faire en sorte que cette nouvelle année scolaire se déroule dans de bonnes conditions.

## Nos grands entrent au collège !

En cette rentrée scolaire, ce sont 12 Ableigeoises et Ableigeois qui poursuivent leur scolarité sur le collège Roland Vasseur de Vigny.
Cette année, le collège de Vigny accueille 74 jeunes de notre village, inscrits sur les classes suivantes : 18 en 6ème, 23 en 5ème, 17 en 4ème et 16 en 3ème.
Les élèves ont été accueillis sur des jours et des créneaux différents afin de respecter là-aussi les mesures sanitaires. Les 6èmes ont eu droit à une visite des lieux, afin de se familiariser avec leur nouvel établissement scolaire.

Quant aux 3èmes, ils bénéficieront d'un accompagnement pour préparer leur orientation post-collège.

## Une journée des associations bien arrosée !

La journée du 30 août 2020 n'a pas été la journée la plus ensoleillée et chaude de l'été mais elle a permis aux associations et autres activités d'Ableiges de se réunir et de renseigner les courageux qui ont fait le déplacement. Les stands étaient installés derrière la mairie, près des terrains de tennis, sous des barnums qui ont permis aux intervenants de rester au sec ! Le Golf club, le Tennis club, les Marcheurs, le Carma, le club de boxe ASSC Griffon, l'APEA étaient présents pour cette deuxième édition. Un stand représentait le conservatoire du Vexin et la bibliothèque était ouverte pour l'occasion. De nouvelles entités étaient aussi présentes telles que le club de tarot, à la recherche de joueurs, la virade de l'espoir qui organise des actions pour récolter des fonds pour vaincre la mucoviscidose et une nouvelle association de sophrologie créée cette année, l'Attrap'soi.
L'après-midi, un stand de miel made in Ableiges, récolté par la famille OTT s'est tenu et a fait quelques heureux. Le masque ne nous a hélas pas quitté, la pluie non plus. On espère que l'an prochain, le temps sera meilleur et en attendant, souhaitons que chaque association et activités d'Ableiges accueillent de nouveaux adhérents pour cette saison 2020-21…





*Les 34 communes de la CCVC*




N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la CCVC, régulièrement mis à jour, sur lequel vous trouverez de nombreuses informations : https://ccvexincentre.fr/.






## La CCVC de quoi parle-t-on ?

La CCVC est la Communauté de Communes Vexin Centre est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres.

Composée de 34 communes au 1er janvier 2018, la CCVC compte près de 25 000 habitants et est représentée par 52 élus issus des conseils municipaux. Ils sont élus pour six ans, votent le budget et délibèrent sur tous les sujets relevant des compétences de la Communauté de communes Vexin Centre.

Parmi les actions déjà réalisées et les services proposés, nous pouvons noter : un service de portage des repas pour les seniors, un lieu d'écoute gratuit pour les jeunes de 13 ans à 25 ans, un accompagnement dans la création d'entreprises, le versement de subventions aux crèches et centre de loisirs, les travaux de voirie, des actions en faveur de la culture.

Le conseil communautaire se compose d'un président, de 6 vice-présidents, de 3 conseillers délégués et de délégués titulaires et suppléants.

À la suite des dernières élections municipales, les membres ont été renouvelés le 16 juillet 2020.

M. Michel GUIARD, Président sortant, a été réélu. Il sera assisté de 6 vice-présidents :

- Madame Nadine NINOT, 1ère vice-présidente, en charge du pôle mutualisation,

- Monsieur Guy Paris, 2ème vice-président, en charge du pôle finances – budget – cohésion territoriale,

- Madame Chrystelle NOBLIA, 3ème vice-présidente, en charge du pôle jeunesse – seniors – tourisme – culture,

- Monsieur Marcel ALLEGRE, 4ème vice-président, en charge du pôle environnement – mobilités,

- Monsieur Robert de Kerveguen – 5ème vice-président, en charge du pôle territoire,

- M. Philippe HOUDAILLE, 6ème vice-président, en charge du pôle Communication.

Pour aider les vice-présidents dans leur mission, 3 conseillers délégués ont été élus, dont une de nos représentantes,

- Madame Céline TRANCOSO, 4ème adjointe de notre commune, en charge du Conseil Intercommunal des Jeunes.

## Retrouvailles à l'accueil de loisirs

Mercredi 24 juin, l'accueil de loisirs a rouvert ses portes à la Villeneuve-Saint-Martin. Peu nombreux, les enfants ont repris dans de bonnes conditions et avec un accompagnement privilégié. Enfants et animateurs, tous étaient contents de se revoir, d'autant que le soleil était présent et a donné à cette journée un air de vacances.

Cet été, l'accueil de loisirs a été maintenu sur le mois de juillet, avec une capacité d'accueil réduite compte-tenu des protocoles sanitaires en vigueur.

Pas de sorties au programme mais de très nombreuses animations qui ont permis aux enfants de s'amuser et profiter de leurs vacances.





## Un beau projet en préparation au sein du CIJ…

La commission sports du Conseil Intercommunal de Jeunes n'a pas été en mesure de mener à terme le projet sur lequel les jeunes travaillaient depuis septembre 2019, celui-ci ayant été stoppé par l'épidémie de Covid. Mais cela n'est que partie remise !

Dès que les réunions seront de nouveau autorisées, Lou Boutigny et Mathis Lemaire TRANCOSO, nos 2 représentants, reprendront le projet avec leurs homologues de la commune de Moussy, accompagnés par les adultes référents.

La commission sports a prévu d'organiser une journée centrée sur le partage et la découverte. Une belle journée durant laquelle les jeunes du CIJ feront découvrir aux jeunes du territoire leurs sports et leurs passions sous forme d'initiations, d'ateliers, de démonstrations, … un beau programme.

Ce projet d'envergure mobilisera les autres commissions du CIJ : communication, environnement, transports, événementiel.

A ce jour, aucune date n'a encore été décidée pour cette manifestation mais les jeunes espèrent que cela sera possible en 2021.
Rappelons que les jeunes de la commission sports ont déjà organisé une randonnée familiale en VTT pour découvrir nos beaux sentiers et routes du Vexin.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce beau projet.

## Bientôt un Conseil Municipal de Jeunes !

Aujourd'hui, notre pays compte près de 2 500 conseils municipaux de jeunes (CMJ).

Ils permettent à de jeunes élus de faire des propositions de réalisation dans différents domaines (citoyenneté, transport, culture, loisirs, environnement…) et d'émettre des avis.

Cette instance de participation a fait ses preuves et sa création est aujourd'hui encouragée par la loi « Égalité et Citoyenneté » du 27 janvier 2017, avec notamment pour enjeu de les préparer à leur future vie de citoyen.

Nous souhaitons mettre en place un conseil municipal des jeunes sur la commune pour leur permettre de participer à la vie du village et de les impliquer dans certains projets ayant attrait aux sports, à l'éducation, aux loisirs ou bien encore à l'environnement.

Dans l'exercice de son mandat, le conseiller municipal jeune est placé sous la responsabilité de la municipalité et est élu pour un mandat de deux ans. Les jeunes sont encadrés par des élus de la commune et sont conviés à des conseils municipaux et à des réunions de travail.

Une réunion d'information sera organisée d'ici à la fin de l'année afin de présenter aux jeunes le projet et répondre à leurs questions.

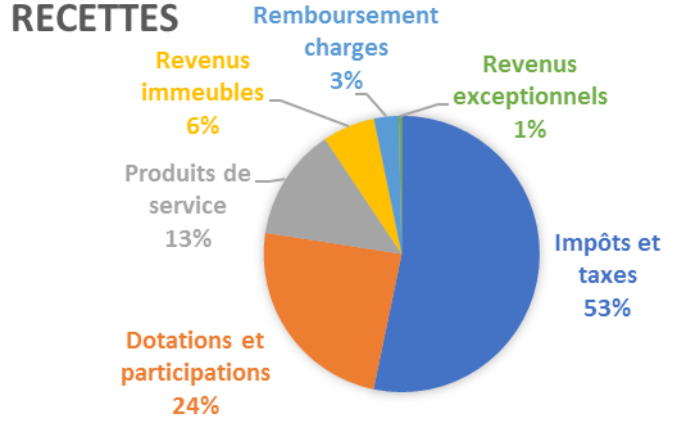
# BUDGET MUNICIPAL

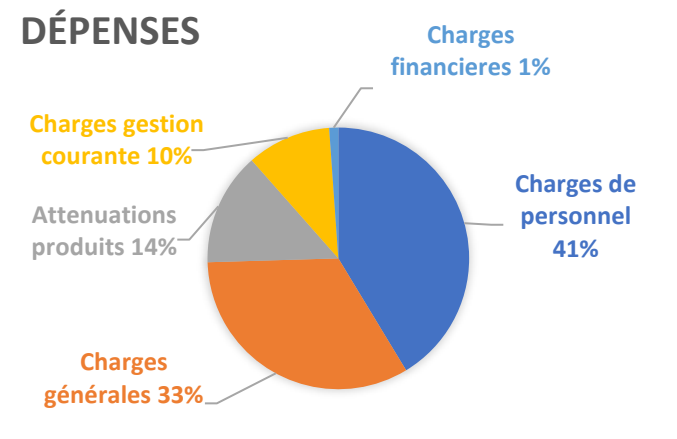
Lors de la toute première séance municipale de cette mandature, la nouvelle équipe fraichement élue a voté le budget municipal.

Le budget global de notre commune s'élève à 1 225 749€ au niveau des recettes et 901 916€ au niveau des dépenses. Il est décomposé en deux parties, un budget de fonctionnement, dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la commune. On y trouve les salaires, les charges d'eaux d'électricité, etc. Et un budget d'investissement qui lui comprend les achats de bien durable, les rénovations, les constructions, les aménagements.

- **LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il s'élève à 772 259€ pour les recettes et 742 678€ pour les dépenses.
**D'où proviennent les recettes ? (**Pour 100 € perçu**)**
Essentiellement des impôts et taxes pour 53€, puis des dotations 24€, des remboursement cantines garderie étude pour 13€ et des loyers et autres pour 9 €.
**Où vont les dépenses ?** (pour 100€ dépenses)
41€ sont liés aux charges de personnel, 33€ pour les charges à caractère général (achat, électricité, transport….), 14€ en atténuation de produits (recette touchée par la Commune qui doit être reversée à un autre organisme) et 10€ en gestion courante (indemnités élus, CCAS, ……).




- **LE BUDGET D'INVESTISSEMENT.**

Il s'élève à 453 490€ pour les recettes et 159 238€ pour les dépenses.
**D'où proviennent les recettes ? (**Pour 100 € perçu**)**
Pour 57€ de la vente de deux terrains communaux, 33€ d'un emprunt dans le cadre d'un achat immobilier et 10€ en subventions et dotations.
**Où vont les dépenses ?** (pour 100€ dépenses)
64€ concerne un achat immobilier et aménagement, 23€ aux remboursements d'emprunts, et 10€ pour des subventions d'équipement versées.
On peut noter que le solde budgétaire en investissement est essentiellement lié à la vente de terrains qui ne pouvait pas figurer dans le budget prévisionnel antérieur.

- **ENCOURS DE LA DETTE** (pour 1 161 habitants)

| Année | Montant de la dette. | Dette par Ableigeois. | Moyenne nationale. | Annuité de la dette . | Annuité par Ableigeois | Moyenne nationale. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2018 | 438 005 € | 377 € | 956 € | 40 555 € | 35 € | 118 € |
| 2019 | 405 415€ | 349 € | NC | 44 578 € | 38 € | NC |

Malgré de gros investissements durant la mandature précédente (réhabilitation de l'ancienne école François VAUDIN, aménagement du préau à l'école du bourg, éclairage public), la dette communale reste déjà bien en deçà des moyennes nationales (hors intégration de la vente des terrains réalisée).
**Il a donc été voté lors du conseil municipal du 28 mai de maintenir inchangés les taux d'impositions communaux pour l'année en cours.**

## LA PLACE GIL DELAMARE A FAIT PEAU NEUVE !

Après plusieurs semaines (voire mois en raison du confinement) la place Gil DELAMARE située à la Villeneuve St Martin est enfin terminée.

Des travaux d'envergure ont été menés : l'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication, l'installation de nouveaux éclairages publics basse consommation, la création de trottoirs et de nombreux parkings qui devraient fluidifier la circulation notamment à proximité de la rue du Carrefour.

La place sera agrémentée de plantations au cours de l'automne et le stationnement sur les pelouses sera bien entendu proscrit.



*Place Delamare au début du XXème siècle*



*Place Delamare Aujourd'hui.*

## Divers menus travaux réalisés.


***Création d'un emplacement pour les bacs et poubelles à l'école F VAUDIN***


***Création d'un abri bus rue Jean PERRIN à Ableiges.***


***Création de deux parcs à vélo sécurisés dans la zone de co-voiturage à la Villeneuve.***

- Dépannage circuit d'éclairage local tennis et école la Villeneuve – 252 €
- Dépannage système évacuation incendie école bourg – 1380 €
- Changement ballon d'eau chaude logement 3 rue F.Vaudin – 1380 €
- Muret à nouveau accidenté proximité place mairie, refait par le personnel communal (en cours),
- Mise en conformité des bâtiments communaux terminés (écoles, mairie, églises) – 19942 €
- Remise en pelouse place Gil Delamarre (fait par le personnel communal)
- Installation d'un chauffage plafond préau école bourg – 10740 €
- Création d'un point d'eau extérieur sur le mur de la mairie – 960 €
- Réparation église bourg (marteau changé, pièce faisant fonctionné la sonnerie de la cloche – 1343 €
- Travaux électricité dans le nouveau local technique avec pose d'alarme – 14760 €
- Signalisation au sol Bourg et Villeneuve – 3122 €
- Entourage local poubelle à la Villeneuve – 693 €
- Pose d'un panneau de signalisation suite à un arrêté d'interdiction de stationner rue du vivier
- Achat de tableaux d'affichages pour l'Eglise du Bourg et la Mairie

## « MASQUES » QUI PEUT !!! »

Cela est gravé dans l'histoire, nous avons vécu une pandémie, pas encore terminée.

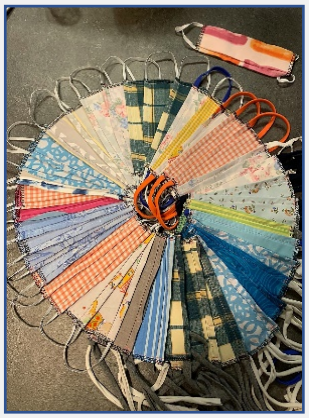
Toujours est-il que cette entrée en confinement a été marqué de pénuries, aussi bizarres soient elles : papier toilette, farine, sucre, pâtes …. Mais aussi gel hydroalcoolique, produits ménagers et masques. Nous avons oscillé entre la nécessité ou non de mettre un masque pour se protéger et protéger les autres, tant les chercheurs et hommes politiques tanguaient à leur tour.

Face à ce manque, Monsieur le maire, Patrick PELLETIER a proposé aux habitants de se lancer dans la confection de masques en tissus. Plusieurs villages du Vexin avaient organisé cette action, pourquoi pas le nôtre? Le défi a été relevé par un groupe de villageois composé d'environ 26 personnes, hommes et femmes, organisés en coupeurs et couturiers. D'autres villageois ont répondu à l'appel de dons de tissu ou de matériel de couture. Près de 900 masques ont été confectionnés. La pénurie d'élastiques ne les a pas arrêtés, les liens en tissus ont pris le relais.

Pour les remercier de cet élan altruiste d'abord lancé pour protéger nos anciens et les personnes vulnérables, le producteur de Miel OTT a offert un pot de sa récolte de printemps aux confectionneurs alors qu'une des couturières offrait un petit coussin à aiguilles.

Le plus beau cadeau demeure les remerciements des villageois contents de découvrir dans leur boîte aux lettres ces masques « made in Ableiges ».

D'ailleurs, il en reste en mairie, n'hésitez pas si vous n'en avez pas eu ou si vous en manquez car ils ne sont pas près d'être rangés dans le placard…





*Des Ableigeois à la tâche*




**MARBRERIES FUNÉRAIRES**

**- FLEURISTE -**

De Père en Fils depuis 1935

*Construction de Caveaux - Tous articles funéraires - Nettoyage - Pose*
*Vente de monuments - Gravures*
*Correspondant Pompes Fnèbres du Val de Viosne*



*Ets Bravin*

TRAVAUX DANS TOUS LES CIMETIÈRES

2, rue de Puiseux 95520 Osny - Tél. : 01 30 30 15 46 - Fax : 01 30 38 18 34
1, rue Gambetta 95640 Marines - Tél. : 01 30 39 76 30



*Esthétique à Domicile*

Pour 3 Prestations
-10%



Virginie Drolez
15, Rue François Vaudin
95450 ABLEIGES
Siren 818 121 741

+33 6 52 48 50 84

# DES ABLEIGEOIS A L'HONNEUR

## LE MIEL DU VEXIN OU LA QUALITÉ AVANT TOUT !

Depuis peu, notre commune compte un apiculteur ou plutôt, une famille d'apiculteurs d'un genre nouveau.

Pour la famille OTT père et fils, il ne s'agit pas de produire et vendre du miel mais bien de développer du miel local, naturel et surtout de qualité. Un discours qui détonne dans notre monde contemporain.

Pour Monsieur François OTT, père de famille d'origine alsacienne et issu du monde agricole, le miel était déjà une source de revenu complémentaire pour la famille.

En 2013, son frère, un apiculteur de renom du Haut Rhin lui installe ses 3 premières ruches au fond du jardin familial. Les débuts sont difficiles, peu de miel durant 2 ans. Piqués au vif, nos deux acolytes partent à la recherche d'une espèce plus locale, mieux adaptée au biotope(1) de la région, les abeilles noires.

Aidé par son fils Mathieu, très vite, ce loisir se transforme en véritable passion pour ces deux complices.

Aujourd'hui, ils comptent plus de 20 ruches dont une quinzaine sur les hauteurs du bourg.

En plein essor en 2019, ils lancent un projet de parrainage de ruches : chaque parrain verra son nom inscrit sur l'une des ruches, il aura un suivi de cette dernière et se verra également offrir des pots de miel.

Les parrains répondent présents en nombre, les abeilles beaucoup moins….

Pour 2020, le temps clément durant le confinement a été bénéfique ; « on a eu deux fois plus de miel, c'est génial » se réjouit Mathieu. Paradoxalement le père, lui, confie que la production est trop importante et que les produits ne sont pas faciles à écouler.

Alors, afin d'aider ces artisans, protéger ces abeilles et se régaler de leur production, venez découvrir ce produit de qualité, naturel et respectueux de l'environnement.

Pour les Ableigeois, un tarif préférentiel est mis en place : 8€ le pot de 500g ; 15€ les 2 pots. Si vous revenez, ce qui est fort probable, n'oubliez pas de rapporter vos pots précédents.

**Pour plus d'informations : mr.mulott@gmail.com**

**– tél : 06.64.70.25.85**






**« La mer nourrit la Terre, la terre nourrit les Hommes ; les abeilles fécondent la Terre »** *Un apiculteur du Haut Rhin*

## Romancier à 13 ans

« Les meilleurs amis et les voleurs », c'est le titre d'un roman d'aventures écrit par Alexandre, jeune ableigeois de 13 ans.

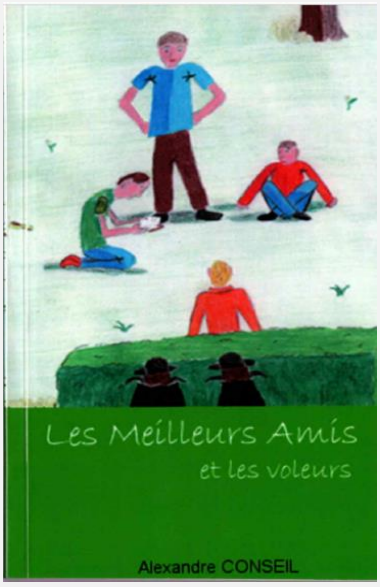
*« Trois enfants se sont installés dans une cabane, au milieu d'une clairière, bientôt rejoints par un nouveau compagnon, Nicolas. Peu à peu, de mystérieux événements se produisent sur leur campement. Les quatre enfants vont partir à l'aventure, en quête d'indices. Même si des tensions apparaissent parfois dans le groupe de jeunes héros, les liens sont les plus forts et la bonne humeur revient toujours ».*

C'est en classe de CM2 que tout a commencé. En cours de français, il fallait imaginer la suite d'une histoire imposée par l'enseignante. Alexandre a alors eu l'idée d'inventer son propre récit. Quelques années plus tard, il décide de le publier. Cela ne s'est pas fait en un jour : il a fallu retravailler les phrases, traquer les fautes, dessiner la couverture, et préparer la mise en page…

Alexandre a dédicacé son livre auprès de ses « Meilleurs amis » de sa classe de 3ème !

Alors n'hésitez pas, il se fera un plaisir de vous faire une dédicace personnalisée.






***Le jeune Alexandre félicité lors des voeux du maire pour son premier roman.***

## ANIMATIONS

### Si on chantait ?

Le 22 février 2020, ça parait déjà si lointain, mais si vous souhaitiez faire entendre votre voix de rossignol où vous cassez la voix et partager un bon repas entre amis, il fallait vous inscrire au repas Karaoké organisé par la Mairie d'Ableiges. Il s'agissait de la 2e édition de cet évènement, un moment attendu par certains, impatiemment.




Après avoir dégusté un apéritif et le délicieux jambalaya des Délices du Soleil, les interprètes, petits et grands ont pris place derrière les micros face à l'écran géant.

Une soirée agréable et festive, la dernière de l'année puisque quelques semaines après, nous entrions nationalement en confinement et devions annuler toutes les manifestations suivantes.

Le Rendez-vous est lancé en 2021 sous réserve, car en cette période difficile chanter est bon pour le moral et la santé, que l'on chante juste ou faux, seul ou en groupe !





## URBANISME: DECLARATION PREALABLE.

- **TOITURE**
  M.SERVY Michel, 3 rue Louis Pasteur.
- **CHANGEMENT DE FENETRE**
  Mme CANCELA Meggy, 8 rue Georges Brassens
  M.KOUZMINE, 7 rue Paul Cézanne
- **PORTAIL**
  Mme CANCELA Meggy, 8 rue Georges Brassens
  M.PELLETIER Patrick, 43 rue Jean Perrin
- **AMENAGEMENT POUR CREATION DE LOGEMENT**
  SARL CONSEIL SOLUTION pour le 2 rue Louis Pasteur
- **VELUX**
  Mme COELHO Jeannette, 9 Résidence des coteaux
  M.SUJOL, 2Résidence les châteaux
  M.KOUZMINE, 7 rue Paul Cézanne
  M.CHAOUCHE, 25 Rue du Stade
  M.ROMAGNAN, 5 Rue Jean Perrin
- **PISCINE**
  M.VELLA Claude, 6 Rue Paul Cézanne
- **PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE**
  M.KOFFAH, 11 Rue Maurice Ravel
- **VERANDA**
  M.LOUISME Pascal, 5 chemin du Stade

NC3D environnement

Dératisation
Désinfection
Désinsectisation
Destruction de nids de guêpes et de frelons

14, rue de la Garenne - 95000 Boisemont E-mail : contact@nc3denvironnement.com
Tél.: 01 34 41 01 16
Fax : 01 34 41 06 58
www.nc3denvironnement.com

# RECIT D'UNE VIE AU HAMEAU

Monsieur CICERON, notre doyen de la Villeneuve, est né le 2 avril 1926, au hameau, où il a passé la quasi-totalité de sa vie. Aujourd'hui, âgé de 94 ans, il est le témoin vivant de la lente, mais inexorable, évolution du mode de vie dans notre commune.

***Une scolarité, arrêtée par la seconde guerre mondiale.***

Durant son enfance, Monsieur CICERON commence sa scolarité à l'âge de 6 ans dans l'unique classe de l'école François VAUDIN. Parfois 28 élèves, parfois 15, dans une classe à multiples niveaux. Elève brillant, il obtient son certificat d'études en 1937.

Mais, bien que fiers de la réussite scolaire de leur enfant, ses parents, ouvriers agricoles dans la ferme de Monsieur OZANNE, ne peuvent alors se permettre de l'envoyer au collège de Pontoise, bien trop loin.

L'année suivante, il peut reprendre sa scolarité dans une classe à 54 élèves, à Pontoise, en pension dans une famille sur place.

La ville, un nouveau monde, pour cet enfant issu du monde rural. En 1939, comme de nombreux hommes de villages, son père est mobilisé. En juin 1940, l'insouciance fait place à l'exode. Ce sera pour lui la fin de l'enfance.

De retour à 14 ans, il rejoint la ferme de Monsieur OZANNE avec sa mère. Sous cette période d'occupation, la vie était rude mais pas forcément désagréable. « Dans le pays, on ne souffrait pas de famine, on vivait presque en autonomie, on avait tout sur place » nous confie-t-il.

Après la guerre, le hameau comptait une centaine d'habitants et 7 à 8 fermiers. Ils étaient les employeurs quasi exclusifs des habitants, ils assuraient l'emploi mais aussi le logement, se souvient-il.

« Une vie calme rythmée par les saisons, loin du monde extérieur. Pendant longtemps, le hameau ne comptait que 5 à 6 véhicules et seulement 3 téléphones. Et c'était peut-être bien mieux » nous avoue-t-il.

***Les liens bourg/hameau plutôt distendus***

La commune de La Villeneuve-Saint-Martin fut supprimée par ordonnance du 8 janvier 1834. Son territoire fut réuni à celui d'Ableiges, à l'exception d'une section qui passa à la commune de Courcelles-sur-Viosne. Chacun des habitants des deux entités le hameau et le bourg vivaient de façon quasi séparée. Elles comptaient chacune une école dispensant la même éducation et les enfants n'étaient regroupés que lors de la distribution des prix. La Villeneuve et Sagy faisaient partie de la même paroisse, les enfants du hameau suivaient donc le catéchisme à Sagy, loin de ceux d'Ableiges.

« Le hameau était un monde exclusivement rural, Ableiges, lui, avait le train. Ils travaillaient beaucoup plus en usine sur place, à Us ou à Pontoise. » C'était, dans l'esprit de notre interlocuteur, deux mondes différents.

***Une transformation lente, mais inexorable***

En 1947, après son service militaire, Monsieur CICERON retourne à la Villeneuve en tant que charretier, le travail agricole était essentiellement réalisé avec l'aide des animaux de la ferme. Puis, lentement, ceux-ci furent remplacés par des tracteurs, des moissonneuses. « On avait moins besoin de main-d'œuvre. Et, petit à petit, nombreux se sont tournés vers des nouveaux emplois des grands groupes industriels. Ça a transformé la vie paisible du hameau. »

Pour Monsieur CICERON, le monde d'avant avait le charme de sa lenteur, de sa convivialité. « On devait récupérer l'eau ou aller la chercher aux deux points du village » (le hameau n'a eu l'eau courante qu'en 1966 avec la construction du château d'eau) « mais on était une grande famille ».

A l'écoute de ses propos, ne doit-on pas s'interroger : Notre course à la modernité est-elle synonyme d'une meilleure qualité de vie ?



*Le monde agricole....*



*Une enfance heureuse...*



*Mr CICERON charretier de la Villeneuve Saint Martin*

# GOLF CLUB D'ABLEIGES

**Golf 18 et 9 trous - Restaurant avec terrasses, au coeur d'un écrin de verdure - Ouverts au public**

A proximité de Paris, au coeur du Parc Naturel Régional du Vexin, le Golf Club d'Ableiges est vallonné, boisé, et bordé par la Viosne, petite rivière qui serpente sous les arbres centenaires.







**Mariages - Fêtes - Séminaires - Expositions - Initiations golfiques et cours de golf.**

Renseignements Golf : 01 30 27 97 00 - Réservations Restaurant "Les Terrasses du golf" : 01 34 66 00 60 - www.ableiges-golf.com

# CASA DÉCOR 95

## RÉNOVE TOUTE LA MAISON

*Carrelage - Plomberie - Electricité - Peinture - Parquet - Salle de bain et Cuisine*




*Aménagement de salle de bain pour personne à capacité réduite*

37, rue des Patis
95520 OSNY

E-mail : abilio.centeno@sfr.fr

Téléphone : 01 34 43 78 64
Portable : 06 75 01 61 06



Equipe de rédaction du bulletin d'informations d'Ableiges :

**Karim BENKAROUN, Caroline CONSEIL, Sandrine ESCHBACH, Raphaël FERREIRA, Karine MARTINS, Michèle SEUILLOT, Céline TRANCOSO.**